



Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire. Nous vous rappelons également les communications officielles que vous recevrez durant l'année.

Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages au primaire de l'école de la Rose-des-Vents, année scolaire : 2021-2022	
Communications officielles de l'année	
1^{ère} Communication écrite	Vous recevrez une communication mentionnant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant le 10 novembre 2021 . La rencontre des parents est prévue le 11 novembre.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera remis le 26 janvier par le biais du portail Mozaïk. La rencontre des parents est prévue le 27 janvier. Ce bulletin couvrira la période du 31 août au 21 janvier et comptera pour 40 % du résultat final de l'année.
2^e Communication écrite	Vous recevrez une communication mentionnant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant le 21 avril 2022 .
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera déposé sur le portail Mozaïk le 29 juin . Ce bulletin couvrira la période du 24 janvier au 23 juin 2022 et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.
Principales évaluations	
<p>À la fin de chaque étape, les élèves seront évalués dans les disciplines tel qu'indiqué dans le tableau <i>Séquence de communication 2021-2022</i>. De plus, de façon régulière, le développement des compétences ainsi que les connaissances acquises seront évalués par différents moyens (contrôles, dictées, projets, examens, etc.).</p> <p>Épreuves obligatoires du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)</p> <p>Fin du 2^e cycle (4^e année) : Les épreuves obligatoires du MEQ en français seront administrées à la fin de l'année scolaire. Celles-ci compteront pour 10% du résultat final.</p> <p>Fin du 3^e cycle (6^e année) : Les épreuves obligatoires du MEQ en français et en mathématique seront administrées à la fin de l'année scolaire. Celles-ci compteront pour 10% du résultat final.</p> <p>Épreuves obligatoires du Centre de services scolaire des Draveurs (CSSD)</p> <p>Fin du 2^e cycle (4^e année) : L'épreuve obligatoire du Centre de services scolaire des Draveurs en mathématique (compétence raisonner) sera administrée à la fin de l'année scolaire. Celle-ci comptera pour 10% de la dernière étape.</p>	

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des matières, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l'agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, etc.

De plus, les compétences suivantes : **organiser son travail** pour le 1^e cycle, **travailler en équipe** pour le 2^e cycle et **exercer son jugement critique** pour le 3^e cycle seront commentées aux deux bulletins de votre enfant.

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Il est à noter que les informations contenues sur ce document ne s'appliquent pas aux élèves qui exigent des modifications à leurs programmes et qui sont consignées au plan d'intervention. Pour toute autre information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.